

République Française
Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 15 juin 2026

Délibération n°2026/116

Objet : Candidature de la Communauté de communes de l'Île-Rousse – Balagne à l'appel à projets régional « *Una Sola Saluta – Alimentation, Santé, Développement durable* » lancé par l'ARS, la DRAAF, la Collectivité de Corse et la DREAL

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-six, le quinze juin , à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Antone CASAVONA.
En exercice	Présents	Votants	
46	28	32	
Pour	Contre	Abstentions	Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.
32	-	-	
Présents : BATTAGLINI Jean-Pierre – CANIONI Sébastien – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Laurent – GENUINI Benjamin – GIOCANTI Marie-Dominique – GUERRIERI Jean-Paul – GUINTINI Patricia – LECA Dominique – LIONS Romain – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI ROSSI William – ORSINI Joseph – PETRIGNANI Yoann – POLI Jean-François – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SAULI Joseph – SAVELLI René – SAVELLI Vincent – SUZZONI François-Noël – TORRACINTA Marcel.			Absents représentés : MORTINI Lionel a donné procuration à CASANOVA Antone – RAFFO Marie a donné procuration à GENUINI Benjamin – SALDUCCI Ange a donné procuration à SAVELLI Vincent – TADDEI Marc a donné procuration à ORSINI Joseph.
Absents : ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – AMADEI Toussainte – ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BASCOUL Pierre-François – BASTIANI Angèle – CASTELLANI Jean-René – COSTA Angèle – COSTA Jean-Luc – ESCOBAR-SANTINI Alexandra – FERRANDI Paul-Vincent – GUERRINI Antoine – ORSONI Stéphane – PINAUD Jean-Michel.			
Convocation envoyée le : 09/06/2026 Et affichée le : 09/06/2026			Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 19/06/2026

Le Président expose au Conseil communautaire :

L'appel à projet « *Una Sola Saluta – Alimentation, Santé, développement* », dans une approche One Health-Une seule santé, reflète la volonté de structurer une approche plus intégrée, plus exigeante et plus territorialisée d'une alimentation saine, durable et accessible à tous.

La transition alimentaire constitue un levier stratégique pour soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé humaine. Dans cette perspective, la Communauté des communes de L'Île-Rousse – Balagne souhaite poursuivre la dynamique engagée dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial autour de la justice alimentaire en Balagne. Cette stratégie s'inscrit dans une volonté de renforcer l'autonomie alimentaire et de consolider les liens entre agriculture locale, respectueuse de l'environnement et de la santé humaine et la valorisation des productions territoriales.

Après plusieurs actions engagées sur le volet végétal, notamment au travers de la régie maraîchère, la CCIRB poursuit son engagement auprès de la filière élevage.

Dans le cadre de cet appel à projet « *Una Sola Saluta* », la CCIRB a déposé un projet « *Scol'Alim per dumane* ». Ce projet vise à favoriser l'intégration des viandes ovines et caprines issues de notre territoire dans la restauration scolaire, en renforçant les circuits courts, la valorisation des productions locales et la sensibilisation des jeunes publics à une alimentation durable.

Le projet s'articulera autour de trois actions principales. La première action porte sur la connaissance et l'adaptation des produits, au travers d'analyses de leurs qualités nutritionnelles et la création de recettes adaptées aux besoins et attentes des jeunes publics. La deuxième action concerne la formation des personnels de restauration scolaire sur les techniques de découpe, la valorisation des carcasses, les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (HACCP, PMS). La troisième action vise à structurer l'approvisionnement en accompagnement techniquement les éleveurs, en mettant en place un cahier des charges garantissant la qualité des produits.

L'Association A Manata di Pastori Balanini, le Collège Pascal Paoli, le Lycée Polyvalent de Balagne et le Syndicat Mixte du Giussani sont des partenaires engagés au projet.

Le Président informe qu'il convient de formaliser une demande de financement en candidatant au titre de l'appel à projets régional « *Una Sola Saluta – Alimentation, Santé, Développement durable* » qui prévoit un financement à 80% HT des dépenses prévues.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est donc le suivant :

Coût prévisionnel	133 000 €	
ARS, DRAAF, CDC, DREAL	106 400 €	80%
CCIRB	26 600 €	20 % + TVA

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'opération et son plan de financement tel qu'indiqué ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à établir une réponse au titre de l'appel à projet « *Una Sola Saluta – Alimentation, Santé, Développement durable* » cofinancé par l'ARS, la DRAAF, la Collectivité de Corse et la DREAL,
- **AUTORISE** le Président à solliciter des partenaires une aide financière de 106 400 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces afférentes à l'opération.

Fait à L'Île-Rousse, le 15 juin 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Joseph SAULI



Le Président de séance,
Antone CASANOVA

